

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 629 complétant la liste des membres du comite local de l'Entraide française fixée par l'arrêté n° 224 du 14 février 1946.

n° 629

Ministère
PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
3 mai 1946

Numéro JO
n° 5 du 31/05/1946

Date du numéro
31 mai 1946

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 : Vu l'arrêté n° 221 du 11 février 1946 nommant les membres du Comité local de l'Entraide française de Djibouti

Vu la demande en date du 21 avril 1946 de M la Présidente du Comité d'entraide de Djibouti :

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

—La liste des membres du Comité local de l'Entr'aide française fixée par l'arrêté n° 224 susvisé est complétée comme suit :

« M me Toche; » M. Bertrand (Pierre). »

Art. 2

—Le présent arrêté sera enre gistré et publié partout où besoin sera.

J. CHALVET.